

**AFFAIRES A APPORTER
EN DEBUT D'ANNEE DE MOYENNE SECTION :**

- L'attestation d'assurance scolaire.
(avec les mentions « **responsabilité civile** » et
« **individuelle accident** »)
- La participation volontaire à la coopérative scolaire de 20€.
- 1 boîte de mouchoirs.
- Une paire de baskets à semelles blanches à laisser dans le casier de l'école. (Pas de chaussons ou de patins).
- Une gourde remplie d'eau.
- Des habits de rechange en cas « d'accident », à changer en fonction de la saison, qui restera dans le casier de l'enfant.
- Un grand classeur à 2 anneaux, épaisseur 7 cm.

Merci d'écrire le nom de votre enfant sur toutes ses affaires.

Rentrée des Moyennes Sections :

lundi 1^{er} septembre, l'après-midi uniquement. (Accueil des Petites Section le matin.

**AFFAIRES A APPORTER
EN DEBUT D'ANNEE DE MOYENNE SECTION :**

- L'attestation d'assurance scolaire.
(avec les mentions « **responsabilité civile** » et
« **individuelle accident** »)
- La participation volontaire à la coopérative scolaire de 20€.
- 1 boîte de mouchoirs.
- Une paire de baskets à semelles blanches à laisser dans le casier de l'école. (Pas de chaussons ou de patins).
- Une gourde remplie d'eau.
- Des habits de rechange en cas « d'accident », à changer en fonction de la saison, qui restera dans le casier de l'enfant.
- Un grand classeur à 2 anneaux, épaisseur 7 cm.

Merci d'écrire le nom de votre enfant sur toutes ses affaires.

Rentrée des Moyennes Sections :

lundi 1^{er} septembre, l'après-midi uniquement. (Accueil des Petites Section le matin.